

AVIS PUBLIC

Dérogation Mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 1 juin 2026 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande formulée pour le lot 3 950 633, localisé au 395, rue Saint-Joseph

La demande vise à permettre une dérogation au règlement de zonage numéro 02-17 actuellement en vigueur, afin de régulariser l'implantation de trois thermopompes déjà installées en cour avant secondaire, alors que le règlement prévoit que les appareils de climatisation et les thermopompes doivent être implantés uniquement en cour arrière ou latérale.

Donné à Laurier-Station, ce 14^e jour de mai 2026



Claudine Fontaine
Directrice générale,
greffière-trésorière par intérim